



FRANÇOIS FILLON
6-8 Rue Firmin-Gillot
75015 Paris

Paris, le **12 AVR. 2017**

Monsieur le Président,

Le pacte Handicap 2017 adressé par la Fédération des APAJH aux candidats à l'élection présidentielle a retenu toute mon attention.

Impliqué de longue date sur les questions relatives au handicap, j'y consacre un volet important de mon projet pour la France autour de quatre axes : l'accompagnement des personnes et de leurs familles, la formation et l'insertion professionnelle, l'accessibilité, les grandes causes : autisme, recherche, innovation. Plusieurs d'entre elles semblent correspondre aux 10 actes proposés par le Pacte Handicap 2017.

Je propose que les familles soient accompagnées dès l'annonce d'un handicap et puissent accéder à des formations spécifiques. Je veux prévenir l'épuisement des aidants en diversifiant les solutions de répit. Pour faciliter la scolarisation en milieu ordinaire des élèves handicapés, je propose une formation initiale et continue sur les handicaps à tous les professionnels : crèche école primaire et secondaire. Un grand plan de qualification des auxiliaires de vie scolaire sera lancé. Un effort particulier sera porté pour permettre aux jeunes handicapés de poursuivre leurs études dans le supérieur ou de s'engager dans l'alternance ou l'apprentissage. Je veux également améliorer le fonctionnement des MDPH en simplifiant les démarches administratives et en créant un outil numérique communiquant en temps réel les disponibilités des places au niveau régional, afin de gommer les disparités territoriales. Des guichets d'accueil de proximité seront également créés afin d'assurer un accompagnement individualisé et ainsi accélérer les démarches.

Je soutiendrai les demandeurs d'emplois handicapés pour qu'ils accèdent à une formation adaptée en adéquation avec les besoins des territoires. J'encouragerai également le développement des entreprises adaptées en simplifiant leurs démarches et en leur permettant d'être de véritables tremplins vers l'emploi.

Je garantirai la mise en œuvre effective de l'accessibilité fixée par la loi. Tout espace public doit être le plus accessible possible, les transports en commun en particulier. Les agendas d'accessibilité programmée qui s'appliquent aux établissements recevant du public devront être strictement respectés. La mise en œuvre de ces objectifs sera animée, évaluée, suivie et diffusée dans la transparence par les préfets. L'allègement des normes d'habitabilité et d'accessibilité sur les logements neufs visera à favoriser la modularité des habitats privés et à faciliter ainsi l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les solutions innovantes et alternatives d'habitat doivent être

encouragées. Rendre l'accessibilité effective, cela passe aussi pour moi par l'égal accès au sport, à la culture et aux loisirs pour tous.

L'accessibilité s'étend également aux soins. Je m'engage à mettre en place sur chaque territoire de santé un réseau ville-hôpital de soins adapté aux spécificités des différents handicaps. Je valoriserai le développement de consultations adaptées. J'inclurai dans la certification des établissements de santé par la Haute Autorité de Santé un critère d'accès et d'adaptation aux handicaps. Enfin, j'inciterai les professionnels de santé à se former aux soins de ces publics spécifiques et faire en sorte qu'ils puissent être identifiés simplement.

Je favoriserai l'émergence des innovations technologiques et numériques car elles permettent de contourner certaines situations de handicap. Je mettrai en place une coordination des incubateurs qui accueillent des start-ups dans ce domaine. Enfin, la recherche fondamentale et médicale sera favorisée avec, à titre d'exemple, la mise en œuvre d'un quatrième « Plan autisme » axé principalement sur la recherche.

Puisque vous évoquez la question de la laïcité, sachez que je suis un ardent défenseur de ce pilier de notre République. C'est l'un des fondements de la cohésion nationale, qui permet à chacun de croire ou de ne pas croire, et garantit le respect par l'Etat des convictions intimes de chacun. J'entends conforter le cadre juridique qui a permis jusqu'ici aux croyants de coexister dans le respect de nos principes républicains.

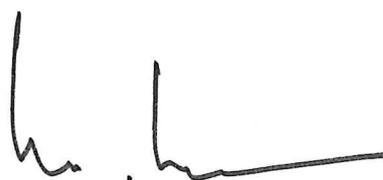
Enfin, vous suggérez de rendre effectif le droit de vote universel ce qui suggère l'ouverture de cet exercice citoyen à nos compatriotes sous mesures de protection. C'est un sujet qui doit effectivement être considéré : le prochain quinquennat doit permettre l'organisation d'un débat libre et réunissant tous les acteurs concernés afin de dégager un consensus sur ce sujet.

Vous l'avez compris, cette société plus inclusive, pour laquelle je m'engage, vise à casser les préjugés envers ceux qui nous sont différents. Ce sens de la fraternité qu'il nous faut retrouver, malgré les épreuves que traverse notre pays, est à portée de main si nous en avons la volonté.

Tout en saluant votre initiative qui me donne l'occasion de vous répondre, permettez-moi, à travers ce courrier, de rendre également hommage aux membres de la fédération des APAJH qui animent votre combat pour une société plus inclusive et solidaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous.



François Fillon

Monsieur Jean-Louis Garcia
Président
Fédération des APAJH,
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
Boîte n°35
75755 Paris Cedex 15